



Comité de pilotage

Date : 14/06/2018

Participant.e.s :

Elus : Patrick Thevenet, Vincent Beillard, Christine Seux, Sabine Girard, Vincent Beillard, André Oddon, Agnès Hatton, Isabelle Raffner, Joachim Hirschler.

Habitants : Maguy Ailliot, Pascal Denavit, Pierre Chomet, Marise Baesberg, Jean-Claude Bartoletti, Jean-Claude Miège, Jacky Fèvre, Catherine Mézin, Virginie Larcher.

Absent.e.s : Fernand Karagiannis, Annie Morin, David Gourdant, Michel Gautheron, Josselyne Bougard

Animation : Vincent Beillard

Secrétariat : Ivan Pascaud

Compte rendu

Sujet 1 : Avenue Georges Coupois : chausssidou ou expérimentation de chicanes ?

Présentation de Vincent Beillard : un GAP mobilité a travaillé sur l'avenue Coupois, principalement pour réduire la vitesse et faciliter la circulation des vélos et des piétons. La première étape a été de mettre un radar pédagogique.

La communauté de communes est venue présenter le projet de la Vélodrôme. Elle prévoit un chausssidou entre le rond-point de la Magnanerie et la caserne des pompiers.

Joachim Hirschler : Lors d'une première réunion du GAP mobilité, une majorité des participants était pour le chausssidou. Lors de la réunion suivante du GAP mobilité, une majorité des habitants préférerait des chicanes temporaires.

Un habitant : L'intérêt, c'est de ne plus avoir de voies différentes mais une seule voie centrale (on se déporte en croisant une autre voiture) ce qui pousse naturellement les voitures à ralentir.

Joachim Hirschler : Entre la caserne des pompiers et l'Abri du besoin, que fait-on ? Ralentisseur ou chausssidou ? Ne va-t-on pas provoquer la confusion chez les conducteurs en passant du chausssidou au ralentisseur ?

Vincent Beillard : Pas de platanes abattus dans un cas comme dans l'autre. Je suis favorable au chausssidou pour permettre de régler aussi le problème de la circulation des vélos et des piétons, de plus en plus nombreux.

Joachim Hirschler : On peut aussi mettre une chicane en plus du chausssidou.

André Oddon : Les chicanes abiment les arbres. Donc attention à leur emplacement si cela se fait. Je préfère plutôt des rétrécissements que des chicanes.

Agnès Hatton : Les grands excès de vitesses enregistrés avec le radar pédagogique continueront, même avec un marquage au sol.

Vincent Beillard : Les chiffres du département montrent les effets du chausssidou sur le ralentissement.

Sabine Girard : Même avec un marquage au sol du chausssidou, on ne règle pas forcément le problème des piétons.

Christine Seux : La cohérence est importante sur cette route. Cela semble important de garder l'unité du chausssidou du rond-point de la Magnanerie à l'Abri du besoin. De toute façon, ce sera important de faire de la pédagogie.

Vincent Beillard : On pourrait ensuite poser une résine au sol qui coûte un peu plus cher. Mais pas maintenant parce que des travaux d'enfouissement de réseaux électriques sont prévus. La peinture doit être renouvelée tous les deux ans mais la résine durerait cinq ans.

Sabine Girard : Investissons directement dans une résine puisqu'elle durera cinq ans et que cela marquera d'avantage les usagers.

Joachim Hirschler : Les chicanes temporaires ne sont vraiment pas esthétiques.

Un habitant : Ça n'empêchera pas la vitesse. La seule chose qui fonctionne, c'est le dos d'âne.

Un habitant : On avait aussi parlé des coussins berlinois (comme dans la rue Barnave). Pourquoi revient-on sur le chaussidou ?

Sabine Girard : On revient dessus parce qu'on a eu des éléments nouveaux avec la Communauté de commune qui financerait la partie du rond-point de la Magnanerie à la caserne des pompiers.

Isabelle Raffner : Je préférerais expérimenter les chicanes pour régler la vitesse en attendant que les travaux commencent.

Vincent Beillard : Attention au déneigement avec les chicanes. La solution serait finalement de faire un mixte chaussidou (pour les déplacements mode doux) avec des chicanes (pour le ralentissement).

Sabine Girard : Il faut refaire une réunion du GAP mobilité pour informer les habitants des nouveaux éléments.

Vincent Beillard : Il faut demander les éléments techniques au département pour qu'il nous accompagne sur la mise en place du projet.

→ Une étude technique va être demandée au département sur le scénario chicanes + chaussidou ou le scénario chicanes.

Christine Seux : Intervention sur les petits pas tracés par les parents devant l'école, suite aux débats d'un GAP pour sécuriser le parcours devant l'école.

////////////////////

Sujet 2 : Plaintes, prévention et anticipation de l'été + bilan de la MJC

Isabelle Raffner : Suite au tapage nocturne place de la République en mai, j'ai rencontré les éducateurs de prévention et les animateurs de la MJC. Pour eux, il faut appeler la police et il n'y a pas vraiment d'autres solutions viables. Nous avons également évoqué la période estivale à venir. Les animateurs de la MJC proposent un espace de parole ou un référent pour centraliser les plaintes et créer un espace tampon. Il est proposé de faire un texte (flyer) dans la lettre d'information pour rappeler les problèmes de nuisances sonores.

→ Il est proposé de faire un flyer, distribué dans la lettre d'information pour prévenir des nuisances sonores avant l'été – élues jeunesse

Vincent Beillard : J'ai rencontré la gendarmerie pour leur rappeler d'être vigilants lors de la fermeture des bars et pour le stationnement. Il y a eu 43 interventions sur le territoire de Saillans contre 36 l'année dernière (coups et blessures, cambriolages, délinquance, code de la route, ...). Il ne devrait pas y avoir de problèmes.

Bilan de la MJC –

Isabelle Raffner : Belle évolution, 15 jeunes en moyenne, que des garçons (15-16 ans). L'ouverture au public fonctionne bien surtout le samedi après-midi. La MJC propose une bourse de 200 € pour les jeunes porteurs d'un projet de voyage. Le gîte sera fermé cet été. Il n'y aura donc pas d'espace jeune pour les jeunes cet été.

Une habitante : c'est dommage car c'est la période où les jeunes en ont besoin.

Accueil Loisir Sans Hébergement (ALSH) : rien n'est prévu pour l'ouverture l'année prochaine le mercredi matin suite à l'arrêt des TAP et au retour à la semaine de quatre jours. Cela pose question que l'ALSH fonctionne mal alors même que la demande existe (cf. service périscolaire). Il y a

visiblement des problèmes structurels (locaux, horaires d'ouvertures, incertitudes sur l'accueil, communication, ...).

→ **Faire un courrier de relance aux élus et à la technicienne de la Communauté de commune. – élues jeunesse**

//////////

Sujet 3 : La Poste

La poste va fermer dix jours en juillet et dix jours en août. Sur 29 h par semaine d'ouverture, ils ont 9h30 d'activités à Saillans.

Vincent Beillard : ils ne respectent pas leur engagement d'arrêter les fermetures exceptionnelles. Qu'est-ce qu'on fait ? Comment on réagit ?

Joachim Hirschler : Vu l'activité, je comprends leur décision. Il faut se concentrer sur une solution de long terme.

Patrick Thevenet : Ce qui est embêtant, c'est les dix jours de suite de fermeture. On pourrait demander de faire des fermetures non consécutives

→ **On prépare l'avenir du bureau de Poste et on demande des fermetures non-consécutives en attendant.**

////

Sujet 4 : Les panneaux place de la République - information

Des flyers vont être faits pour avertir les habitants de la fermeture du parking les dimanches de 13h à 18h ainsi que de l'emplacement réservé derrière la Marianne. Les deux panneaux sont confirmés place de la République et le numéro de l'arrêté sera posé sur les panneaux.

////////////////////

Sujet 5 : Le terrain de la gare

Information sur l'achat du terrain de la gare et son aménagement. L'ensemble du parvis va finalement être acheté pour des raisons techniques. La SNCF nous demande de refaire l'étude qui ne semble pas être valable. Un arpentage doit être refait. On essaye de négocier les prix du terrain. Une lettre a été faite à M. Giry pour lui demander de déplacer son bois.

Une habitante : Qu'en est-il de l'accès piétons à la gare ?

Sabine Girard : Ce n'est plus d'actualité puisqu'il ne s'agit pas du projet initial inscrit dans l'intercommunalité (qui n'a pas voulu suivre ce projet). Il s'agit donc d'un bricolage local, porté par la commune et donc pas avec les mêmes moyens.

→ **Il faudrait ajouter un article sur le terrain de la gare dans la lettre d'information**

////////////////////

Sujet 6 : Intercommunalité

Vélodrome : Que devient le projet de pont himalayen pour traverser la Drôme au dépôt de sel à Saillans ?

Vincent Beillard : Il faut faire un courrier à la Communauté de commune. Qui s'en charge ?

Equipement sportif ; Maison des sports et de la nature ; Maison de l'enfance et de la parentalité : Reparle-t-on de ces sujets (qui sont dans les statuts) avec l'intercommunalité ?

Une habitante : Vu la situation de Saillans et la saturation des structures liées à la petite enfance (la crèche refuse des places), cela semble important pour la maison de l'enfance et de la parentalité.

Isabelle Raffner : Mme Darfeuil (élue communautaire) nous a expliqué que les micro-crèches sont le paradigme local.

Vincent Beillard : Vercheny ne fera pas sa micro-crèche. Le problème de l'accueil de la petite enfance se pose donc toujours.

Sabine Girard : On fait un courrier sur l'accueil et le tourisme (gîte, petite enfance, ...)

→ On fait un courrier à l'intercommunalité pour demander une étude sur les besoins en équipements (dans le cadre du PLU et du SCoT) et une autre à part pour la VéloDrôme

////////////////////////////////////

Sujet 7 : SDED - Retour sur la rencontre avec le SDED

La réunion a eu lieu il y a dix jours avec le Syndicat Départemental d'Electricité de la Drôme (SDED). Dans le contrat (qui dure huit ans), la modernisation de notre parc électrique était convenue. Et à ce jour presque aucune LED n'a été installée pour remplacer nos installations actuelles. C'était l'objet de la rencontre. On leur a demandé un plan à deux ans et un autre à quatre ans pour qu'il n'y ait plus aucune ampoule classique. Cela permettrait de descendre le coût de fonctionnement de 15 000 € à 5 000 €.

Patrick Thevenet : L'investissement du SDED a été utilisé pour de nouvelles installations.

Vincent Beillard : Que deviennent le Chemin de l'école et les projets de l'automne dernier.

Joachim Hirschler : Effectivement, sans augmentation de budget, il faudra faire des choix entre investir dans de nouvelles installations (ex : Chemin de l'école) ou remplacer les existantes. Avoir des LED permettra aussi de diminuer l'intensité de l'éclairage.

////////////////////////////////////

Autres sujets : Questions du public

Pascal Denavit : Rappel de son message concernant la plage de Cachepou et les mesures à prendre pour éviter les dépôts de déchets lors des baignades d'été.

Maguy Ailliot : Il faut organiser une réunion avec des élus et des habitants du chemin de Passamare pour gérer le dossier du stationnement abusif.